

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DISSOLUX PLUS

Version:2

Date de révision:25/09/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DISSOLUX PLUS
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant pour matériels agricoles
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: C.C.L  
Z.I. Le Meux - Rue du Buisson du Roi  
F-60881 LE MEUX CEDEX  
France  
Tél: +33 (3) 44 91 53 10  
Télécopie: +33 (3) 44 91 53 13  
Courriel: ccl@cclsite.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59  
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Éléments d'étiquetage (R - S):
2. 3. 1. Symbole(s): Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. 2. Phrase(s) R: Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. 3. Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
20 Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
21 Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
2. 4. Éléments d'étiquetage (CPL - SGH):
2. 4. 1. Symbole(s): Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 5. Information(s) complémentaire(s): Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
2. 6. Dangers principaux: aucun
2. 7. Autres dangers: aucun

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Formule: Ester d'huile végétale
3. 2. Description du mélange: Nettoyant pour matériels agricoles
3. 3. Composant(s) contribuant aux dangers:
- ether polyglycolique d'alcool gras
  - N° CAS: 68920-66-1
  - Conc. (% pds) : 10 < C <= 15
  - R-S : Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 38
  - SGH : SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation - Attention - H315

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DISSOLUX PLUS

Version:2

Date de révision:25/09/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.  
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.

#### 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- aucun
4. 2. 1. Inhalation: Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Contact avec la peau non irritant
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Pas d'irritation des yeux.
4. 2. 4. Ingestion: DLA/orale/rat = >2000 mg/kg
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : ????

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: mousse, dioxyde de carbone (CO2), poudre.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers: aucun
5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.  
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.  
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
6. 4. Référence à d'autres sections: Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.  
Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.  
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DISSOLUX PLUS

Version:2

Date de révision:25/09/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Pas de recommandations spéciales.

### 7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Stocker sous abri à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver à l'écart des: oxydants forts
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas de Utilisation(s) particulière(s)

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8. 1. Paramètres de contrôle:

#### 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Se conformer aux valeurs limites d'exposition réglementaires.  
Lorsque celles-ci ne sont pas définies, il est recommandé de maintenir la concentration de l'air en brouillards d'huile au-dessous de 5mg/m<sup>3</sup>.

#### 8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

### 8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
8. 2. 2. Protection des mains: gants en latex
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.
8. 2. 4. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide
9. 1. 2. Couleur: jaune
9. 1. 3. Odeur: légère
9. 1. 4. PH: Non applicable.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair: 163 °C
9. 1. 7. Température d'auto-inflammabilité: >300 °C
9. 1. 8. Limites d'explosivité: non déterminé
9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): 0.880

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DISSOLUX PLUS

Version:2

Date de révision:25/09/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

9. 1. 10. Viscosité: 6,8\* 10e-6m<sup>2</sup>/sec - 40°C
9. 2. Autres informations:
9. 2. 1. Hydrosolubilité: émulsionnante
9. 2. 2. Liposolubilité: complètement soluble
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique: Le produit est stable.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Réagit avec les oxydants
10. 4. Conditions à éviter: Aucune sous utilisation normale.
10. 5. Matières incompatibles: Eviter le contact avec les oxydants forts.
10. 6. Produits de décomposition dangereux: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote...

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Le produit ne contient aucune substance classée dangereuse pour la santé à des concentrations qui devraient être prises en compte selon le règlement de la CE.
11. 2. Toxicité aiguë:
11. 2. 1. Inhalation: ????
11. 2. 2. Contact avec la peau: ????
11. 2. 3. Contact avec les yeux: ????
11. 2. 4. Ingestion: ????

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: CL50/48h/daphnie = >100MG/L
12. 2. Persistance et dégradabilité: Biodégradabilité: produit considéré comme biodégradable (méthode OCDE 301D)
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol: Les déversements peuvent s'accompagner d'une pénétration dans le sol, entraînant une pollution des eaux souterraines.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Facilement biodégradable.
12. 6. Autres effets néfastes: aucun
12. 6. 1. Toxicité aquatique: CL50/96h/truite = >100mg/l
12. 6. 2. Toxicité bactériologique: Toxicité pour les bactéries : CE50>100mg/l
12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DISSOLUX PLUS

Version:2

Date de révision:25/09/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

14. 2. Numéro ONU:	Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	aucun

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	aucun
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Les informations sont reprises dans cette fiche de sécurité.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE. 67 / 548 / CE (31° APT) - 88 /379 / CE (99/45/CE) - 91 / 155 / CE (2001/58/CE)
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	R38 Irritant pour la peau. H315 Provoque une irritation cutanée.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
16. 4. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 5. 1. Date de la première édition:	28/07/2010
16. 5. 2. Date de la révision précédente:	25/09/2013
16. 5. 3. Date de révision:	25/09/2013
16. 5. 1. Version:	2